



Livret d'Accueil stagiaire

1 PLACE SAINT-PIERRE
70300 LUXEUIL-LES-BAINS

03.84.93.90.00

MAIRIE@LUXEUIL-LES-BAINS.FR

2024

W
E
L
C
O
M
M
E
M
B

luxeuil
les Bains

BIEN-ÊTRE & PATRIMOINE





Bonjour !

Vous rejoignez aujourd'hui la Mairie de Luxeuil-les-bains pour effectuer votre stage.

M. le Maire, **Frédéric BURGHARD**, son équipe municipale et ses agents municipaux vous souhaitent la bienvenue dans notre collectivité.

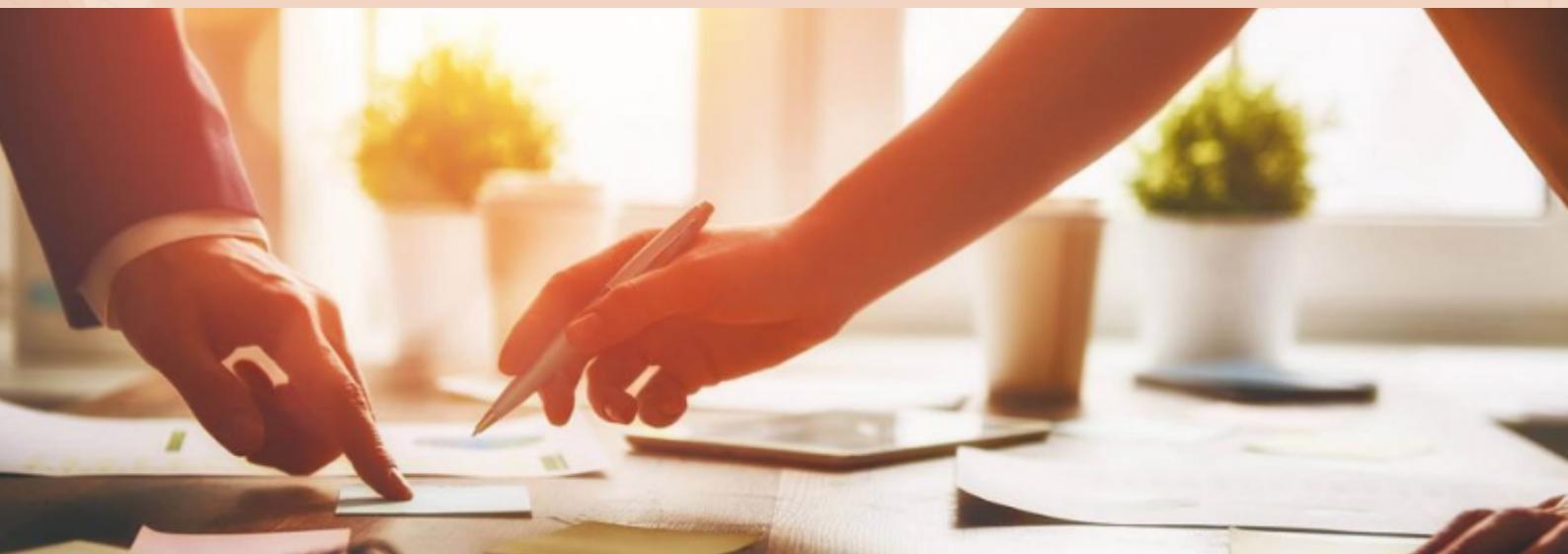
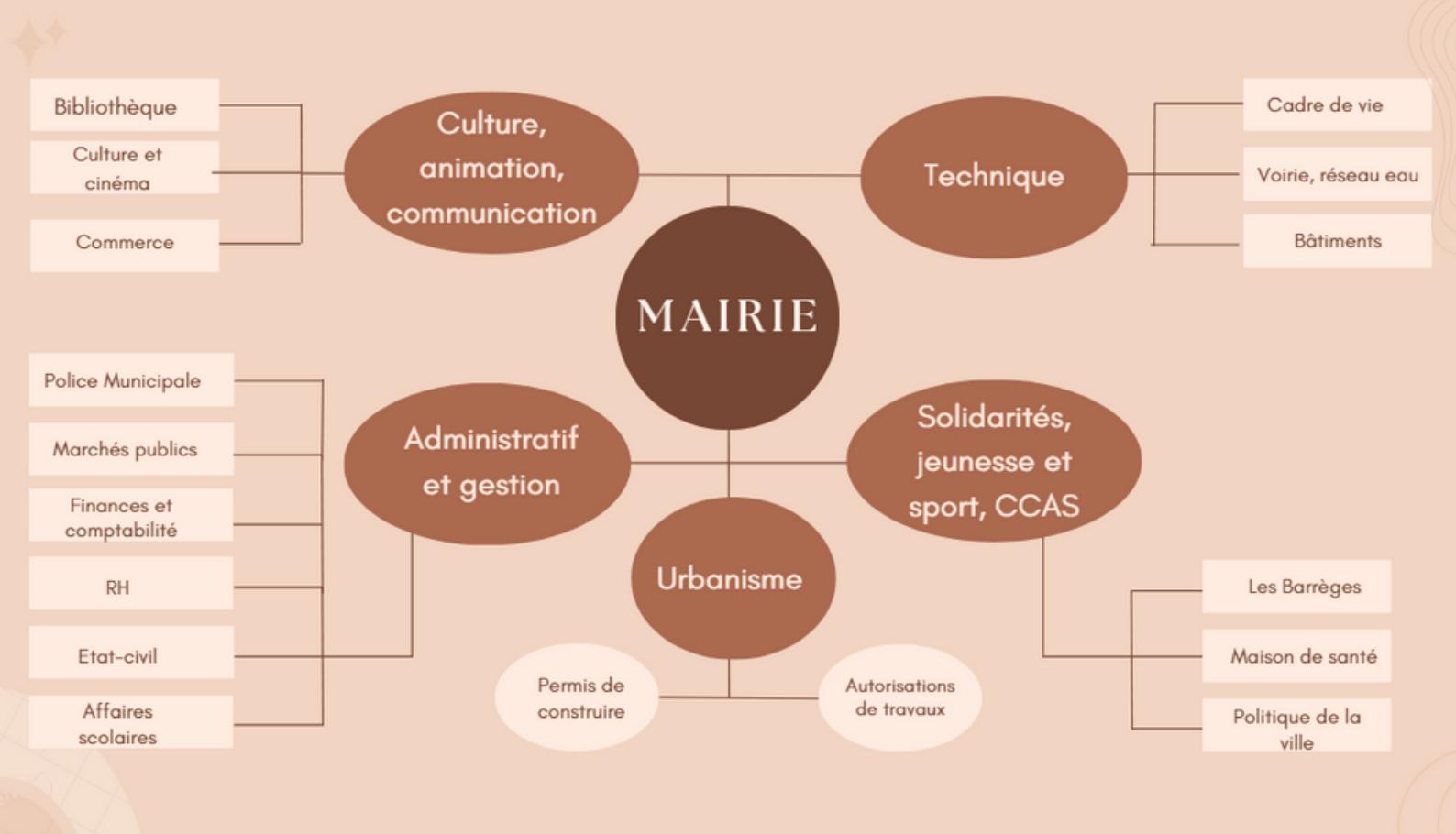
Le but de ce livret est de vous accompagner dans vos premiers jours au sein de notre structure et de faciliter votre intégration dans votre nouvel environnement de travail (le personnel, les locaux, etc...) Vous trouverez dans ce livret les informations indispensables à un bon accueil.

N'hésitez pas à faire appel à la personne référente ou aux équipes qui sont à votre écoute. Afin de travailler dans des conditions agréables, il est nécessaire d'observer un minimum de règles de savoir-vivre et de savoir-être.

Bonne intégration parmi nous.

Qu'est-ce qu'une Mairie ?

La Mairie est une collectivité territoriale dont la mission principale est de satisfaire aux besoins de la population locale : le service public.



**NOUS
CONTACTER**

<https://www.ville-luxeuil-les-bains.fr>

A propos

Le Maire

Le Maire est le 1er officier municipal élu par le conseil municipal. A ce titre, il est officier d'état-civil et officier de police judiciaire (OPJ), chargé des missions déléguées par l'Etat.

Ses fonctions principales sont de :

- Représenter sa commune à l'égard des tiers et exécuter les décisions du conseil municipal
- Préparer et exécuter le budget et gérer le patrimoine communal
- Conclure des marchés et des contrats et représenter la commune devant la justice
- Maintenir l'ordre public et assurer la police municipale
- Diriger l'administration communale et les agents de la commune

Les Adjoints

Les Adjoints au Maire sont chargés d'assumer des fonctions que le Maire leur délègue et éventuellement de suppléer celui-ci en cas d'empêchement (dans l'ordre du tableau du Conseil Municipal).

Les Conseillers délégués

Les Conseillers délégués ont reçu une délégation pour exercer une mission précise auprès des Adjoints au Maire.

Le Conseil Municipal

Le Conseil Municipal est l'assemblée des élus représentant les habitants de la commune. Il se concerte sur la gestion de la commune (vote du budget, gestion du domaine public, attribution de subventions...) et adopte des délibérations.

Le conseil municipal doit se réunir au moins 4 fois par an. Les séances sont publiques et retransmises en direct sur Facebook. Le Conseil est présidé par le Maire. Le nombre de membres est déterminé par le nombre d'habitants de la commune. A Luxeuil, avec ses 6660 habitants, le CM compte 29 conseillers.



<https://facebook.com/LuxeuilMairie/?locale=fr>

Informations utiles



HORAIRES D'OUVERTURES AU PUBLIC

- lundi 08:30 - 12h00 / 13:30 - 17:30
- mardi 08:30 - 12h00 / 13:30 - 17:30
- mercredi 08:30 - 12h00 / 13:30 - 17:30
- jeudi 08:30 - 12h00 / 13:30 - 17:30
- vendredi 08:30 - 12h00 / 13:30 - 17:30
- samedi & dimanche Fermé



COORDONNEES DU TUTEUR DE STAGE



Nom : BARBIER Marie-Laure

Fonction : Assistante de direction

Grade : Adjoint administratif principal 2ème classe

Téléphone : 03.84.93.90.78 (ligne directe 117)

Portable (perso) : 06.81.27.01.57

Courriel : marie-laure.barbier@luxeuil-les-bains.fr

Début du stage



PRESENTATION ET VISITE DES BATIMENTS



DECOUVERTE DES SERVICES / ORGANIGRAMME



EXPLICATIONS SUR LE FONCTIONNEMENT ET L'ORGANISATION



DROITS ET OBLIGATIONS DU FONCTIONNAIRE



RGPD



PRESENTATION DU POSTE DE TRAVAIL



MISSIONS CONFIEES

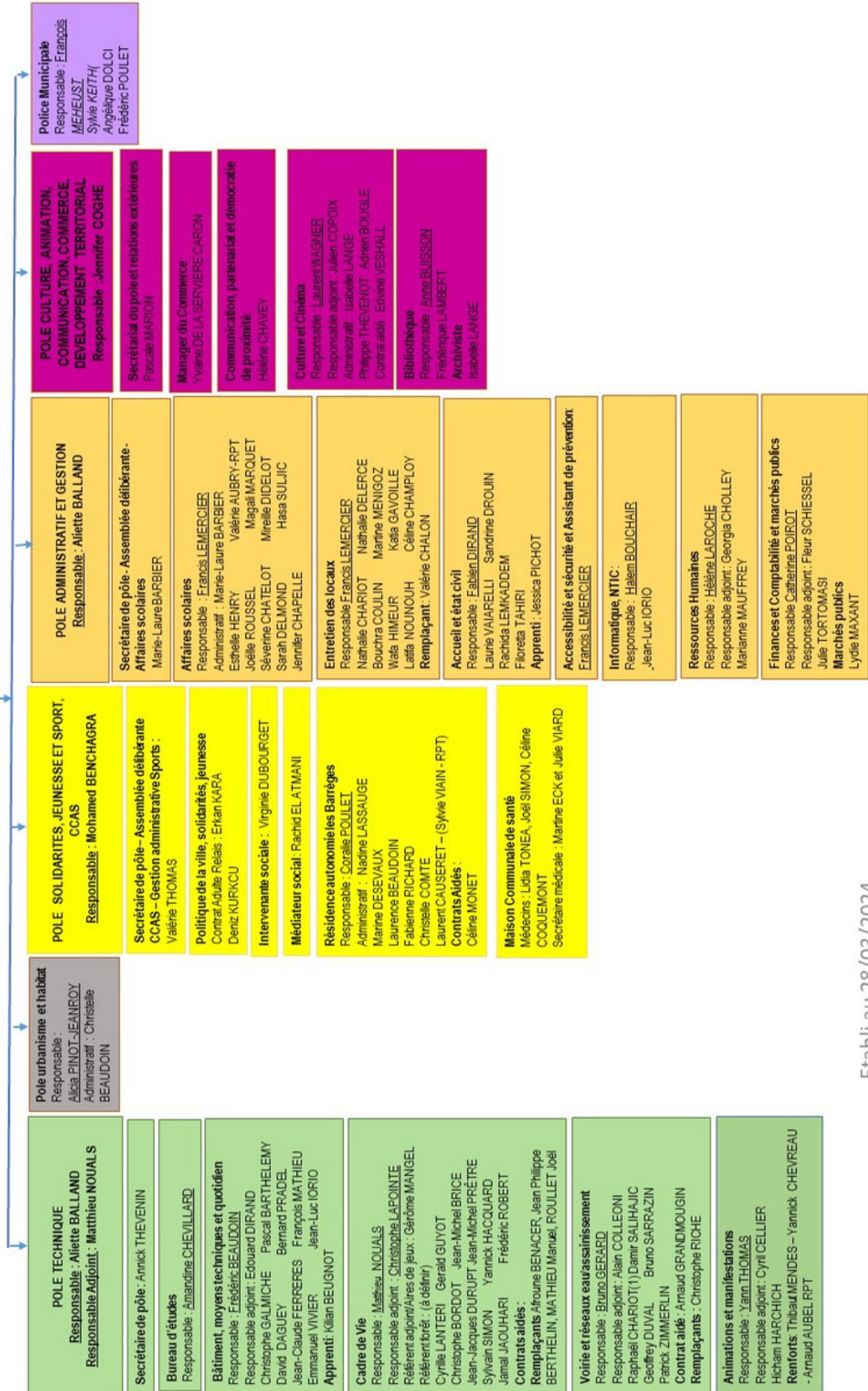


La Mairie possède une petite salle de pause au 1er étage où il est possible de :

- ✓ RÉCHAUFFER SON REPAS
- ✓ SE RESTAURER (MAIS PAS CUISINER)
- ✓ PRENDRE UN CAFÉ / THÉ

Vous avez également à disposition au RDC :

- ✓ UNE MACHINE À CAFÉ
- ✓ UNE FONTAINE À EAU



DÉPARTEMENT

HAUTE-SAONE

ARRONDISSEMENT

LURE

Effectif légal du conseil municipal

29

COMMUNE :

LUXEUIL-LES-BAINS

Communes de 1 000 habitants et plus

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales – CGCT)

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 2122-7-2 et du second alinéa de l'article L. 2113-8-2 du CGCT, par l'ordre de nomination et, entre adjoints élus le même jour sur la même liste de candidats aux fonctions d'adjoints, par l'ordre de présentation sur cette liste.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé :

- 1^o Par la date la plus ancienne de leur élection intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;
- 2^o Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;
- 3^o Et, à égalité de voix, par la priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT).

Fonction ¹	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par la liste (en chiffres)
Maire	M	BURGHARD Frédéric	28/11/1968	25/05/2020
Premier adjoint	M	CALLOCH Michel	21/03/1955	25/05/2020
2 ^{ème} adjointe	Mme	BAVARD Martine	12/10/1949	25/05/2020
3 ^{ème} adjoint	M	LABORIE Loïc	22/03/1972	25/05/2020
4 ^{ème} adjointe	Mme	MANGIN Pascale	15/06/1957	25/05/2020
5 ^{ème} adjoint	M	HUA Didier	28/12/1964	25/05/2020
6 ^{ème} adjointe	Mme	DEVOILLE Véronique	13/01/1960	25/05/2020
7 ^{ème} adjoint	M	BERNARD Jérôme	30/06/1979	16/02/2022
Conseillère Municipale	Mme	DOILLON Marie-Claude	05/09/1949	15/03/2020	1 598
Conseillère Municipale	Mme	FRICHET Marie-Christine	27/10/1950	15/03/2020	1 598
Conseillère Municipale	Mme	GUILLEMIN Françoise	09/03/1955	15/03/2020	1 598
Conseiller Municipal	M	SCHNEBELEN Philippe	12/12/1956	15/03/2020	1 598
Conseiller Municipal	M	NEVEUX Jean-Claude	27/01/1958	15/03/2020	1 598
Conseiller Municipal	M	ZIEGLER Laurent	14/07/1959	15/03/2020	1 598
Conseillère Municipale	Mme	LEPAGNEY Béatrice	06/01/1961	15/03/2020	1 598
Conseillère Municipale	Mme	SIRVEAUX Nathalie	21/08/1966	15/03/2020	1 598
Conseillère Municipale	Mme	HUTNYK Isabelle	21/04/1967	15/03/2020	1 598
Conseiller Municipal	M	WACOGNE Rodolphe	18/03/1969	15/03/2020	1 598
Conseiller Municipal	M	KROEMER Stéphane	19/07/1974	15/03/2020	1 598
Conseiller Municipal	M	SEDDATI Mohamed	06/09/1974	15/03/2020	1 598
Conseillère Municipale	Mme	FLEUROT Laurence	11/11/1976	15/03/2020	1 598
Conseiller Municipal	M	GRANDJEAN Arnaud	02/12/1980	15/03/2020	1 598
Conseillère Municipale	Mme	MANTION Maryline	15/02/1981	15/03/2020	1 598
Conseiller Municipal	M	MONNEY Emilien	19/03/1990	15/03/2020	1 598
Conseiller Municipal	M	FEDERSPIEL Vadim	01/02/1967	15/03/2020	460
Conseillère Municipale	Mme	EL OMRI Sophie	05/05/1970	15/03/2020	460
Conseiller Municipal	M	MIGNOT Gabriel	29/08/1981	15/03/2020	460
Conseiller Municipal	M	JOURDAN Maurice	17/12/1957	14/12/2023	1 598

¹ Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint) ou conseiller.

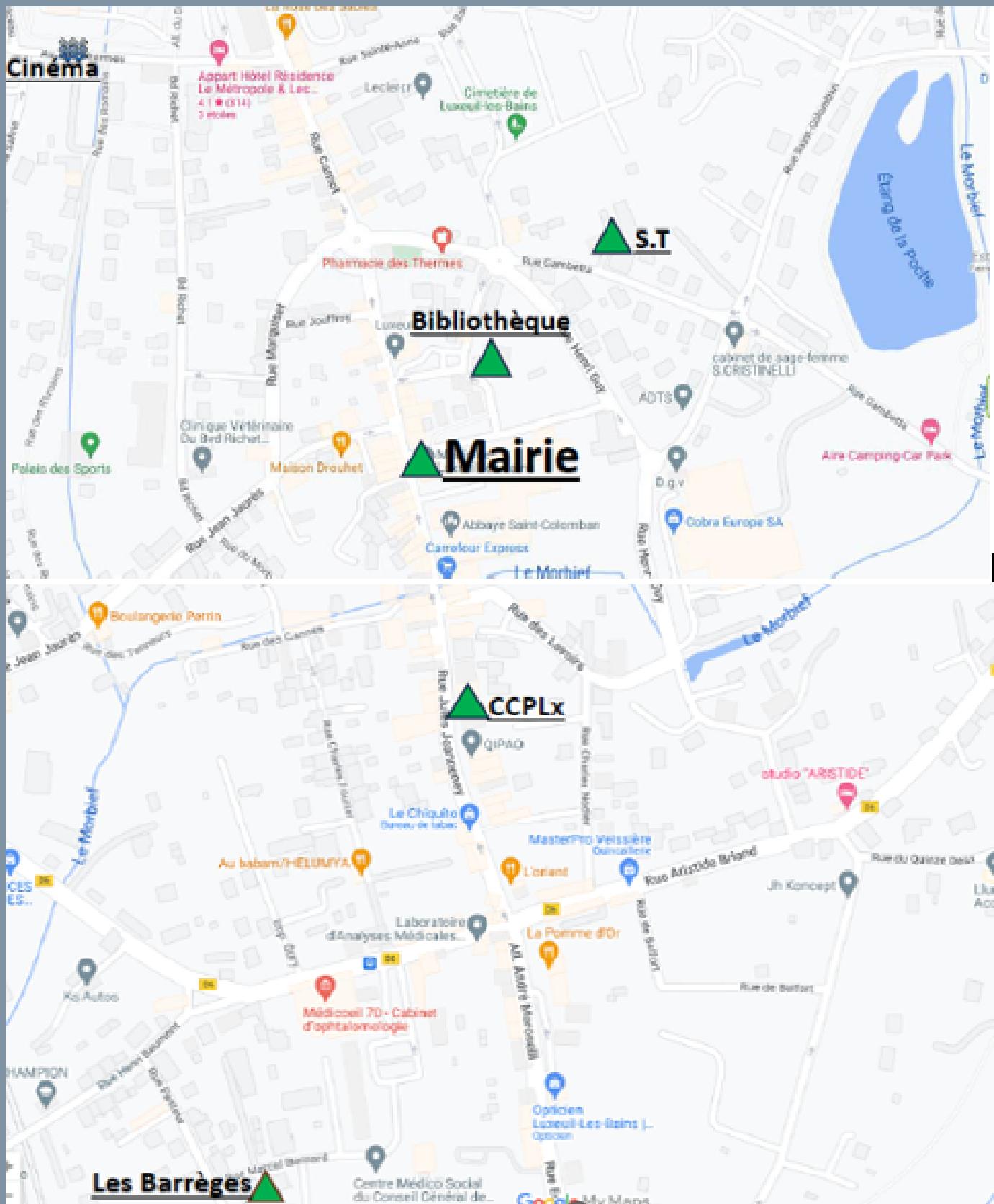
Cachet de la mairie :



A Luxeuil-les-Bains, le 14 décembre 2023

Certifié par le maire, Frédéric BURGHARD

Se situer



Numéros Internes

Compatible avec Rainbow

!! Merci de ne pas transmettre les numéros de mobile aux usagers sans accord préalable !!

ACCUEIL-ETAT CIVIL		COMPTABILITE		BIBLIOTHEQUE		SECRETARIAT TECHNIQUE		URBANISME		DIRECTION DES SERVICES	
STANDARD	111	CATHERINE POIROT	127	ANNE BUISSON	151	STANDARD	156	ALICIA PINOT-JEANROY	162	ALIETTE BALLAND	118
FILLORETA TAHIRI		FLEUR SCHIESSEL	128	FREDERIQUE LAMBERT	152	ANNICK THEVENIN		CHRISTELLE BEAUDOIN	164	06 81 18 87 26	
03 84 93 90 00		JEROME FAIVRE	129	03 84 40 14 96		03 84 40 63 50				JENNIFER COGHE	120
FABIEN DIRAND	112					EDOUARD DIRAND				06 81 57 04 80	
VALERIE HANNOUZ	113					06 81 24 59 81					
SANDRINE DROUIN	114										
ACCUEIL POLE SOLIDARITE CCAS JEUNESSES & SPORT		RESSOURCE HUMAINE		POLE CULTUREL		SERVICE BATIMENT		FESTIVITE		SECRETARIAT DIRECTION AFFAIRE SCOLAIRE	
VALERIE THOMAS	142	HELENE LAROCHE	130	LAURENT WAGNER	192	FREDERIC BEAUDOIN	158	YANN THOMAS	161	MARIE LAURE BARBIER	117
		GEORGIA CHOLLEY	131	07 86 27 92 87		06 81 24 04 56		06 81 22 52 88		CABINET DU MAIRE	
		MARIANNE MAUFFREY	132	ISABELLE LANGE	191	EDOUARD DIRAND		CYRIL CELIER		PASCALE MARION	119
		NTIC		ESPACE MOLIERE		06 81 18 69 77		06 81 24 59 81		SERVICE COM	
		HALEM BOUCHAIR	136	ACCUEIL CINEMA	181	JEAN-LUC IORIO	166			HELENE CHAVEY	125
				03 84 40 57 28		BERNARD PRADEL				06 81 57 04 80	
		ACCESSIBILITE & SECURITE		BUREAU	182						
		FRANCIS LEMERCIER	122	REGIE	183						
		06 81 24 44 41									
		MARCHE PUBLIC		SERVICE TECHNIQUE		BRUNO GERARD	159				
		LYDIE MAXANT	145	DIRECTION ST	160	06 81 27 83 48					
		COMMERCE		06 30 20 30 62		ALAIN COLEONI					
		YVAINE CARON	163	BUREAU D'ETUDE							
				AMANDINE CHEVILLARD	165	ESPACE VERT					
				06 81 22 40 24		*****	157				
						06 81 25 88 31					
						CHRISTOPHE LAPOINTE					
						06 81 22 20 21					

Numéros Urgences

112



POMPIERS

15



SAMU

17



POLICE

Consignes de sécurité

Il est demandé au stagiaire de se conformer au règlement intérieur de la collectivité. En cas d'absence, le stagiaire est tenu d'informer dans les plus brefs délais son tuteur, ainsi que le service RH en contactant la mairie au 03.84.93.90.00

Mes droits



Mes obligations

Obligations des agents



MISE A JOUR DU LIVRET

Peggy MARTIN
28 mars 2024
Stagiaire AD

Bon stage !...

